>>> Céréales

Les études de FranceAgriMer

> Juillet 2019

Bilan des opportunités des blés français sur les marchés ASEAN

Synthèse

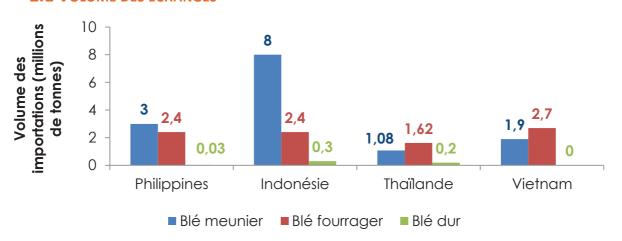


1 Introduction

L'Asie du Sud-Est ne constitue actuellement pas une zone significative de production de blé. Encore aujourd'hui, le riz reste de loin la céréale centrale des pays composants cette zone, bien que la consommation de blé soit en progression. Ce phénomène entraîne une augmentation constante des exportations des principaux producteurs vers les pays membres de l'ASEAN. Quatre pays se sont détachés en termes de volumes importés : les Philippines, l'Indonésie, le Vietnam et la Thaïlande. En devenant en 2016 le premier importateur mondial devant l'Egypte, l'Indonésie a mis en lumière l'importance croissante des marchés d'Asie du Sud-Est. De nombreuses études montrent que l'ASEAN représente un fort potentiel de développement et donc de destination pour les pays producteurs de blé. Ce constat constitue une opportunité d'ouverture pour un pays producteur comme la France, qui se doit de mieux connaître et être connue sur ces marchés émergents. Toutefois, l'Australie, le Canada et les Etats-Unis en constituent d'ores et déjà les trois principaux fournisseurs, installés de longue date. L'Ukraine s'est également positionnée récemment sur ces destinations, par des exportations massives de blé à prix très compétitif. C'est dans ce contexte que FranceAgriMer a mandaté le cabinet AGREX CONSULTING pour mener une étude visant à établir les caractéristiques du marché du blé tendre et du blé dur dans la zone de l'ASEAN, mais également évaluer la stratégie et le positionnement à adopter par la filière française.

2 Structure des marchés

2.1 VOLUME DES ECHANGES



Les importations de blé par les pays de l'ASEAN en 2017

Sources: Un Comtrade, USDA, Douanes nationales

L'Indonésie est actuellement le premier importateur mondial de blé tendre, avec un total estimé à 10,4 millions de tonnes en 2017 valorisé à hauteur de 3,6 milliards USD. Le marché serait encore en progression en 2018 (11,4 millions tonnes). En raison de la taille de son marché de consommation et du nombre d'entreprises intégrées dans la transformation (23 pour 30 moulins en 2018), l'Indonésie est un marché concurrentiel. En effet, le prix d'achat du blé est le premier critère de choix des importateurs. La diversification des origines des blés importés a accompagné leur croissance des volumes. En 2017, l'Australie représente 48% des importations de blé tendre, le Canada 15% et les États-Unis 11%. L'Ukraine (15%) et la Russie (10%) progressent rapidement depuis leur entrée sur le



marché à partir de 2015, avec des blés de qualité moyenne à des prix concurrentiels. Les prévisions des experts tablent sur une croissance des importations ukrainiennes et russes, principalement au détriment des origines australiennes dans les années à venir. La France est parvenue à exporter à deux reprises des blés de qualité fourragère en 2015 et 2016, sans réussir à instaurer durablement des flux d'échanges réguliers.

L'Indonésie a importé 46 000 tonnes de farine en 2017, un chiffre en baisse depuis plusieurs années, du fait de la hausse des capacités de transformation meunières. Les importations de blé dur restent faibles, à l'instar des autres pays de l'étude, et sont destinées à la confection de pâtes italiennes ou de pain consommés dans les centres urbains.

Les Philippines se positionnent comme le second marché d'importation en termes de volume d'ASEAN, avec près de 5,5 millions de tonnes importées en 2017. Les importations ont connu une croissance de 50% entre 2012 et 2017. La valeur totale des importations était estimée à 1,28 milliard USD en 2017. Un peu plus de la moitié des importations de blé tendre sont dédiées à la consommation alimentaire (54%), et assurées par les États-Unis (50%), l'Australie (40%) et le Canada (10%). Dans le secteur fourrager, l'Ukraine et la Russie assurent l'approvisionnement de 70% de volumes en 2017. Les prévisions de croissance estiment que les importations nationales devraient atteindre les 6 millions de tonnes en 2019. La dernière importation depuis la France remonte à 2015, lorsque les Philippines ont importé 133 000 tonnes de blé de qualité fourragère. De l'avis des importateurs, cela reste ponctuel et fortement lié au prix de vente du blé à cette période.

Les Philippines réduisent actuellement leurs importations de farine de blé (-20% en volume entre 2012 et 2017), se positionnent comme un importateur émergent dans la région, avec 43 000 tonnes en 2017.

Le Vietnam et la Thaïlande se distinguent des autres marchés d'importations par la prédominance des importations de blés fourragers. Le Vietnam a importé en 2017 un total de 4,6 millions de tonnes, pour une valeur estimée à 1 milliard USD. La consommation nationale de blé tendre a doublé entre 2012 et 2017, portée par le développement des industries d'élevage et de la consommation alimentaire, ce qui a favorisé la diversification des origines des blés importés. Grand leader en 2012 avec 89% des parts de marché en volume, l'Australie n'en possède plus « que » 22% en 2017. La signature de l'accord eurasiatique a en effet contribué à ouvrir le marché aux blés russes, notamment sur le segment des blés fourragers. Le Vietnam a importé 28 000 tonnes de farine en 2017, principalement du Japon, pour s'approvisionner en farines de qualités supérieures (type T55). La France n'a exporté vers le Vietnam qu'en 2016 (130 000 tonnes) avec des blés fourragers, mais les flux d'importations de viennoiseries sont actuellement en augmentation, signe de la croissance de la demande locale en produits panifiés de qualité supérieure.

La Thaïlande est un marché plus restreint que les autres, en raison de la taille de sa population (69 millions en 2018) et d'un niveau de consommation de produits à base de farine de blé assez faible : 12 kg/hab./an de farine de blé. Estimées à 2,7 millions de tonnes en 2017, les importations de blé tendre se chiffraient à 700 millions USD. Contrairement aux autres pays importateurs de la région, le marché thaïlandais donne l'image d'un marché plutôt stable au regard de sa croissance en volumes de 4,6% entre 2012 et 2017. La Thaïlande reste attachée à la qualité des blés meuniers de ses fournisseurs « historiques » (États-Unis, Australie et Canada, par ordre décroissant). Ce marché estimé à 1,1 million de tonnes en 2017 connait une croissance estimée entre 3 et 4% pour 2017 et 2018. Les origines des blés fourragers varient plus que celles des blés meuniers : en 2015 les exportations d'origine européenne représentaient 25% des importations, le Brésil et l'Uruguay 13%. En 2016, ces origines ne sont presque plus présentes, au profit de l'Ukraine et la Russie (50%) et de l'Argentine (17%). Le pays reste un importateur de farine majeur dans la région, avec 182 000 tonnes importées en 2017, depuis les voisins vietnamiens (31%), philippins (11%) ou encore de la Turquie (11%). En 2015 et 2016, la France a exporté respectivement 700 000 tonnes puis 335 000 tonnes, en Thaïlande des blés fourragers.



2.2 LA CONSOMMATION ANIMALE

Philippines	12 millions (2017)	175 millions (2017)	2,2 millions tonnes élevage 2016	11 millions (2017)
Indonésie	8 millions (2016)	2 000 millions (2016)	4,9 millions tonnes élevage 2016	47 millions (2016)
Vietnam	27 millions (2017)	385 millions (2017)	3,6 millions tonnes élevage 2016	71 millions (2016)
Thailande	10 millions (2017)	485 millions (2017)	0,96 million tonnes élevage 2016	26 millions (2017)

Production animale au sein des quatre pays retenus

Source: Agrex Consulting, offices statistiques nationaux

Le secteur de l'élevage est un débouché croissant pour les exportateurs de blé vers les destinations de l'étude. Bien qu'elles soient actuellement toutes en croissance, du fait de la hausse globale de la consommation de viande dans la région, elles ne sont pas structurées de façon identique.

Parmi les pays analysés, la Thaïlande est l'un des pays où la consommation de viande par habitant est la plus élevée (en moyenne 30 kg/an/hab. en 2017). Le pays est à la tête d'une des plus puissantes industries agro-alimentaires de la région (les exportations du secteur sont estimées à 27 milliards d'euros en 2015), notamment dans le secteur de la production avicole et de la pêche. En 2017, 63% des importations de blé étaient destinées à l'industrie animale, soit 1,5 million de tonnes de blé. Selon les estimations de la Thaï Feedmill Association, la consommation serait répartie entre l'élevage porcin (55%), avicole (40%) et l'aquaculture (5%). Le blé ne représente cependant que 10% de la consommation fourragère en 2017. En effet, suite au décret du gouvernement thaïlandais en en janvier 2017 de conditionner l'importation d'une tonne de blé fourrager pour l'achat de trois tonnes de maïs local, les importations fourragères ont été réduites, malgré des prix actuellement attractifs. L'Ukraine fournit près de 80% des blés fourragers, suivit de l'Argentine qui subvient au reste des besoins.

L'Indonésie possède actuellement le premier élevage avicole de la région, avec près de 2 milliards de têtes produites en 2016. Malgré une population importante (264 millions d'habitants en 2017), à majorité de confession musulmane, le pays reste un faible consommateur de viande, comparé à ses voisins : la consommation individuelle annuelle est estimée à 13 kg de viande par personne, contre 25 kg de produits aquatiques (pêche et aquaculture). Le secteur de l'élevage est assez dynamique, avec une croissance estimée à +5% en 2018/19 pour le secteur aviaire, selon les prévisions de l'Association Indonésienne de l'Elevage (GPMT). La consommation fourragère de blé demeure difficile à évaluer, dans la mesure où celle-ci est théoriquement très restreinte. En effet, les autorités sanitaires indonésiennes chargées de délivrer les permis d'importation n'ont autorisé l'importation que de 200 000 tonnes en 2017. Cette mesure protectionniste informelle vise à protéger la filière de maïs locale, dont le gouvernement veut assurer les débouchés vers l'alimentation animale. En conséquence, beaucoup d'importateurs s'approvisionnent en blé sous appellation meunière pour le redistribuer, brut ou moulu, aux industries d'élevage. Les importateurs estiment qu'environ 25% des importations sont ainsi destinées à l'alimentation animale. La majorité des blés dévolus à cette fin proviennent de Mer Noire et d'Amérique Latine.



Les Philippines représentent le second marché de production de porc en Asie du Sud-Est, derrière le Vietnam, avec 12 millions de têtes en 2017. La consommation nationale de viande est la plus élevée des pays analysés, avec une estimation par la FAO de 32,6 kg par an et par personne en 2016, dont 50% de viande porc. Contrairement à la Thaïlande et l'Indonésie, le pays adopte une protection modérée de son marché intérieur de fourrage, en appliquant seulement une taxe de 7% sur les importations de blé fourrager (0% pour le blé meunier). Les importateurs estiment que 46% des importations de blé sont destinées à être consommées en fourrage, soit 2,5 millions de tonnes en 2017, principalement par les élevages porcins (56%), avicoles (28%) et aquacoles (10%). Selon les experts de la Philippine Association of Feed Millers, le blé est aujourd'hui une composante essentielle des rations animales et non plus seulement un substitut au maïs ou riz locaux. Au niveau national, le blé représenterait environ 15% de la consommation fourragère.

Le Vietnam est un producteur porcin majeur de la région, mais aussi un des premiers consommateurs de viande de porc au monde : la consommation individuelle annuelle de viande est estimée à 25 kg par habitant en 2017, dont les trois-quarts constitués de viande de porc (+40% de consommation de viande entre 2012 et 2017). Le Vietnam est le premier producteur d'alimentation animale d'Asie du Sud-Est, et produirait plus de 30 millions de tonnes de fourrage en 2018, tous élevages et productions aquacoles compris. Le Vietnam importe 70% de sa consommation fourragère totale, dont le blé ne constitue que 9%. En 2017, la consommation fourragère de blé est de 2,5 millions de tonnes, dont la majorité provient des pays de la Mer Noire, du fait de leur fort compétitivité-prix et de leur qualité satisfaisante pour les importateurs recherchant des niveaux de protéine compris entre 9 et 11%, avec un taux de gluten compris entre 25 et 30. Le niveau des importations de blé fourrager est dépendant du prix du maïs local et importé : en dessous d'une différence de 8 à 10 USD/tonne, les transformateurs préfèrent utiliser du maïs fourrager et limiter l'usage de blé. A la suite de la crise qui a touché le secteur porcin fin 2016, avec la baisse des importations chinoises, l'industrie reprend sur des bases plus saines sa croissance et le secteur, aujourd'hui dominé par des groupes étrangers, est en voie de modernisation et de concentration. Les transformateurs anticipent une diversification de la demande fourragère dans les années à venir, en faveur de matières premières de meilleure qualité nutritive et sanitaire, ainsi que le développement de marchés à haute valeur ajoutée (élevage de crevettes, animaux de compagnie). Ces perspectives constituent d'intéressants axes de développement pour des origines comme la France, lui permettant de se distinguer en partie de la concurrence des origines Mer Noire.

2.3 LA CONSOMMATION HUMAINE

La demande indonésienne en blé meunier est estimée à 8 millions de tonnes en 2017 (23 kg/hab./an de farine de blé). Plus de 50% de la farine consommée dans le pays est obtenue par mélange de différentes qualités, afin de réduire les coûts de production. L'Indonésie n'impose aucune barrière tarifaire ou non-tarifaire sur les importations de blé tendre meunier. Les origines Mer Noire ont ainsi profité de la demande des élevages pour des substituts moins chers que maïs local et de la hausse de la consommation alimentaire des produits à base de blé. Le secteur des nouilles (instannées et fraîches principalement) représente 70% de la consommation alimentaire et dominé principalement par les variétés australiennes (AH, APH, ASW), souvent mélangées à d'autres farines. Les produits panifiés représentent une filière dynamique (+12% de croissance entre 2012 et 2018), particulièrement prisés par les classes moyennes urbaines, qui apprécient le caractère moderne de



leur consommation, mais aussi la facilité de conservation et de consommation des pratiques de snacking qui se diffusent, avec la hausse des déplacements en voiture. Ce secteur représente 20% des débouchés, les biscuits 10%. Les importateurs sont ouverts pour découvrir de nouvelles variétés de blé et cherchent à se différencier au sein d'un secteur très compétitif. Les principaux freins pour pénétrer ces marchés restent la concurrence des blés de la Mer Noire et la méconnaissance des blés français, pouvant justifier un prix plus élevé. En outre, la consommation de pain est dominée par les pains de mie, le plus souvent sucrés, dont la confection à partir des blés nord-américains est bien adaptée.

La consommation alimentaire de blé en Thaïlande est orientée vers le snacking: 38% de la consommation trouve son débouché dans la consommation de pain de mie et de viennoiseries réalisés avec des blés à forte teneur en protéine (13% minimum). Les nouilles instantanées et fraîches représentent 57% de la consommation, alors que les biscuits (13% de la consommation alimentaire de blé) sont le plus souvent confectionnés avec de la farine de faible basse qualité (Mer Noire, Argentine, ASW, SRW). Le secteur des biscuits connait néanmoins une forte croissance de ses ventes depuis quelques années, en lien avec le développement des segments de produits plus sains et sportifs. La Thaïlande présente cependant le profil d'un marché de consommation plutôt mature en légère croissance, dans lequel les consommateurs sont fidèles à leurs marques ou produits favoris. Ce point s'applique également aux caractéristiques et origines des blés importés par les importateurs. L'organisation des transformateurs majoritaires au sein d'une entente de discussion afin de réduire la pression de la concurrence, fait que le marché thaïlandais reste difficile pénétrer pour une origine méconnue et non attendue comme la France.

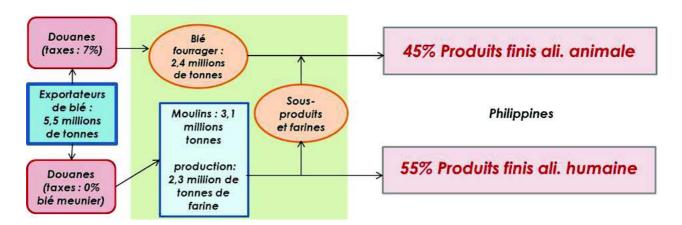
La consommation de blé progresse actuellement aux Philippines de 25% pour les segments meunier/biscuitier, entre 2012 et 2017, pour s'établir à 29,5 kg/hab./an de farine de blé. En effet, la consommation de pain fait partie intégrante de la culture alimentaire locale, à l'image du « pandesal », et le segment représente 51% des débouchés de blé meunier. Il est presque intégralement transformé à partir de blé américain (NS, DNS, HRW) très riche en protéine. Le reste de la consommation est partagé entre les nouilles (22%), biscuits (18%) et autres types d'aliments (9%). Le secteur meunier est très largement dominé par les origines nord-américaines, voire australiennes.

Le marché de consommation vietnamien est probablement le plus propice à l'implantation de blés français en Asie du Sud-Est. Le dynamisme de la consommation locale, estimée à 1,9 million de tonnes en 2017 et 2 millions en 2018, offre des perspectives de croissance fortes sur le long terme. Bien que modeste (15 kg/hab./an de farine de blé), la consommation individuelle de blé a doublé entre 2010 et 2017, notamment en milieu urbain. L'urbanisation croissante des périphéries urbaines, notamment au sud du pays dans la région de Ho Chi Minh (qui devrait compter 40 millions de consommateurs en 2030), soutient largement cette hausse de la consommation. Outre le secteur des biscuits (10% des volumes de blé consommés) et des nouilles (60%), le secteur des pains (13%) et viennoiseries (15%) sont particulièrement actifs. La consommation de pain, le célèbre « Banh Mi », est en effet culturellement ancrée et selon les importateurs, les consommateurs vietnamiens et expatriés sont demandeurs de produits « français » type baguette, éventuellement adaptée aux goûts locaux par les transformateurs. L'opportunité offerte par cette demande urbaine en développement doit être exploitée en proposant aux industriels des blés avec une qualité identifiable et constante, des produits adaptés à la demande ainsi qu'aux contraintes de fabrication locale (faible



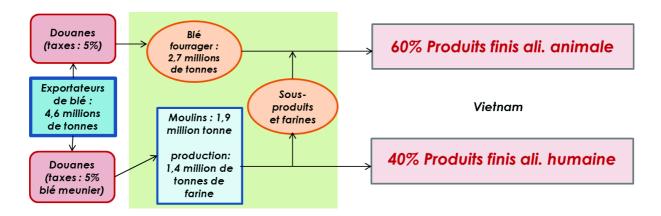
niveau de qualification des ouvriers spécialisés en meunerie, produits de base difficiles à trouver, équipement industriel en développement).

2.4 Presentation des flux par pays



Flux des importations de blé aux produits finis aux Philippines

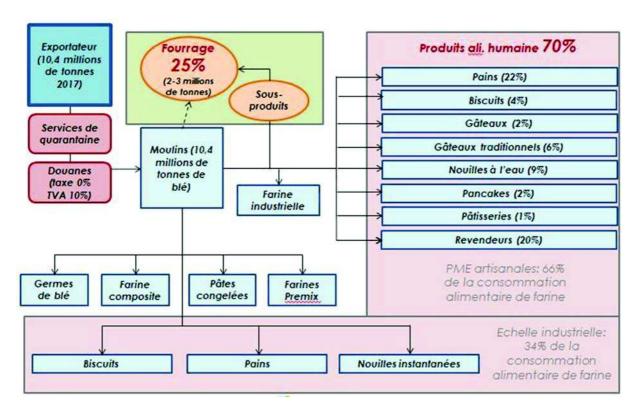
Source: Agrex Consulting



Flux des importations de blé aux produits finis au Vietnam

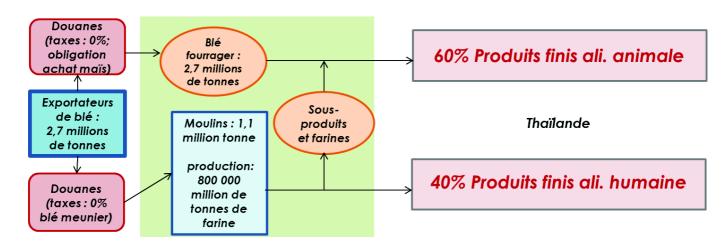
Source: Agrex Consulting





Flux des importations de blé aux produits finis en Indonésie

Source: Agrex Consulting



Flux des importations de blé aux produits finis en Thaïlande

Source: Agrex Consulting



3 SEGMENTS POTENTIELS ET PERSPECTIVES

3.1 OPPORTUNITES DES BLES FRANÇAIS

De manière générale, l'ensemble des marchés étudiés sont actuellement en croissance, tant sur le secteur fourrager que meunier, mais avec des tendances d'évolution et des besoins différents. Concernant le blé meunier, l'Indonésie présente l'avantage d'être un marché caractérisé par un volume d'importations élevé. Cependant, les importateurs de cette destination sont plus en recherche de blés de qualité moyenne avec des prix compétitifs. Le Vietnam et les Philippines, où la consommation de pain est culturellement répandue, semble offrir davantage de débouchés spécifiques aux origines françaises. La modernisation des élevages dans la région ouvre des perspectives intéressantes pour les blés fourragers de qualité supérieure.

3.2 FAIBLESSES DES BLES FRANÇAIS

Le prix des blés français reste la principale barrière pour pénétrer ces marchés. Cet inconvénient doit être compensé par une meilleure connaissance des caractéristiques des blés français de la part des importateurs et des avantages concrets que leur usage permet. La pratique des mélanges de farines chez les transformateurs ne permet l'émergence d'une filière « farine française » locale. Pour les blés de qualité meunière, les prix doivent se baser sur un niveau légèrement inférieur à ceux pratiqués par les australiens, afin de rester compétitifs. Les caractéristiques des blés français doivent aussi être mieux identifiables par les importateurs étrangers, par le biais d'une classification claire comme les classifications des USA et de l'Australie.

3.3 Forces des bles français

Mais les blés français jouissent d'une image positive chez les consommateurs. Ainsi les standards sanitaires et qualitatifs sont à mettre en avant et les produits finis réalisés à partir des farines françaises sont à développer et à démocratiser. Les blés français conviennent également à la confection de biscuits, segment mineur mais en forte croissance actuellement, notamment en Thaïlande et Vietnam.

3.4 POTENTIELS RETENUS

La présence de plusieurs industries françaises de transformation industrielle de pain traduit un potentiel de développement des exportations de blé, afin de soutenir une demande en croissance. Ce marché est déjà bien organisé et la demande du consommateur de pain croustillant et de viennoiseries est estimée à 100 000 tonnes en 2019. De manière générale, le blé français doit se démarquer des autres origines en ciblant des marchés de niche (produits panifiés et viennoiseries haut de gamme, biscuits) afin de réduire la compétitivité avec les origines Mer Noire.

De façon analogue, le blé fourrager français doit viser des secteurs de niche avec un potentiel de forte valeur ajoutée et d'une approche technique de l'alimentation animale. Les secteurs en demande de blé à haute valeur ajoutée comme les filières aquacoles et porcines sont à privilégier. L'anticipation de nouveaux secteurs qui recherchent ces mêmes caractéristiques de blé, est nécessaire pour conquérir le marché de l'ASEAN. Dans cette optique, le secteur des animaux domestiques serait à explorer.



L'étude des marchés potentiels doit cependant toujours être réalisée en perspective des différentes barrières commerciales imposées par les gouvernements pour protéger leurs industries nationales. Aujourd'hui, trois des quatre pays de l'étude adoptent des mesures protectionnistes. L'Indonésie ne délivre presque plus de permis d'importation de blé fourrager, ce qui amène les industries d'élevage à s'approvisionner auprès des moulins. La Thaïlande conditionne depuis 2017, l'importation d'une tonne de blé fourrager à trois tonnes de maïs local. Dernier en date, le Vietnam a interdit par décret l'entrée sur le territoire toute cargaison suspecte de contenir du *Cirsium Arvense* depuis 2018, menaçant la pérennité des exportations américaines, européennes et russes.

4 CONCLUSION

La consommation du blé connaît actuellement une forte croissance en Asie du Sud-Est, et elle est stimulée par plusieurs facteurs communs à l'ensemble des pays qui représentent des opportunités pour les blés français. Le premier est le début d'une tendance à la diversification et l'amélioration de la qualité des produits alimentaires transformés. La tendance est en partie liée à l'urbanisation des sociétés, l'émergence de classes moyennes plus aisées et désireuses de consommer des produits différents, qualitativement intéressants et sains. Cependant, la hausse de la demande pour les produits biologiques ou diététiques que l'on rencontre dans les sociétés occidentales n'est pas encore observable sur les marchés, bien que ces segments aient un potentiel certain dans les années à venir. Toujours dans le secteur meunier, la hausse des prix des blés australiens ouvre la possibilité aux blés français de se positionner comme des alternatives possibles. Plusieurs transformateurs estiment que les marchés arrivent à maturité suffisante pour pouvoir proposer des produits plus diversifiés et élaborés, avec une réelle plus-value «à la française » et de développer le secteur du pain français, notamment au Vietnam.

Le secteur de l'élevage reprend un rythme de croissance plus soutenu que les années passées, après une crise de surproduction qui a touché principalement les élevages thaïlandais et vietnamiens. La demande en blé fourrager reste très variable, au regard des différentes barrières tarifaires et nontarifaires apposées sur les importations de blé, dans le but de protéger les substituts fourragers locaux. L'attractivité du blé fourrager reste ainsi largement dépendante du prix des substituts locaux et étrangers. Le développement des élevages porcins modernes et à grande échelle dans les pays étudiés, représente une opportunité pour les blés fourragers français, dont la qualité sanitaire et nutritive peut être valorisée. En Thaïlande et au Vietnam le secteur aquacole se développe particulièrement bien, stimulant la demande en blé de bonne qualité, avec un indice de gluten humide élevé. Les exportations de blé fourrager en Indonésie restent à ce jour difficiles sans une bonne connaissance des réseaux d'importateurs et des autorités locales, afin de contourner l'absence de délivrance de permis pour les qualités fourragères.

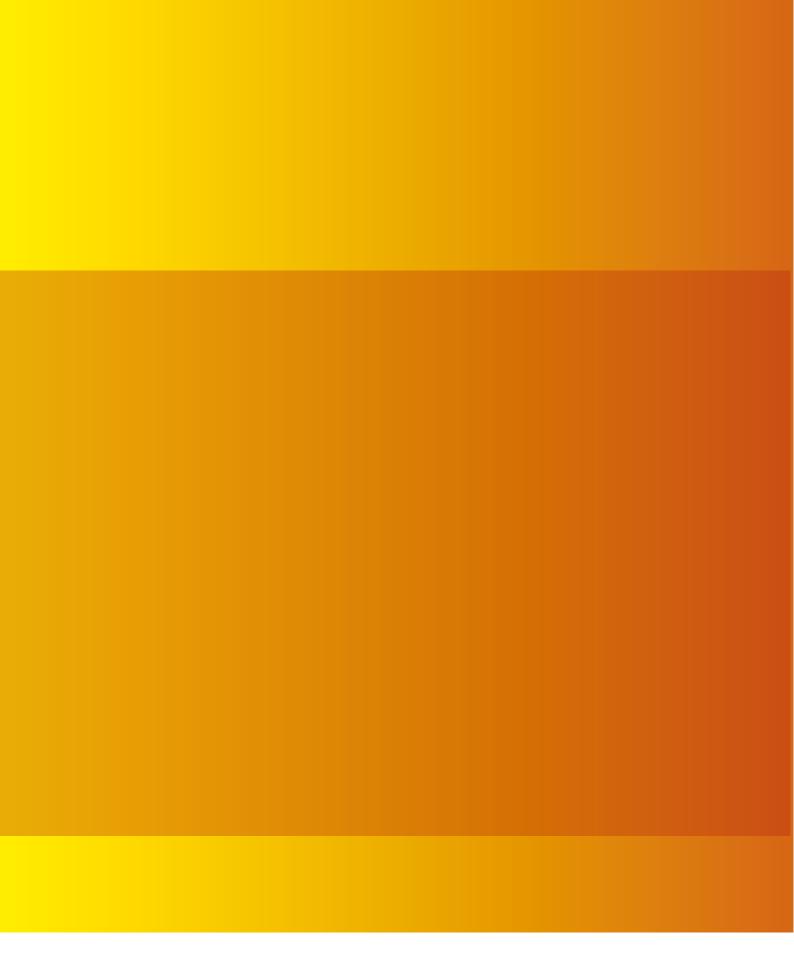
De l'avis des différents opérateurs rencontrés, le principal inconvénient des blés français sur les marchés d'Asie du Sud-Est est qu'ils sont méconnus par les importateurs et transformateurs locaux. L'absence de diffusion et même d'accessibilité en anglais des caractéristiques des blés français présents sur le marché est un frein majeur à leur prise en considération par les importateurs, qui sont dans l'ensemble désireux d'en connaître plus à leur sujet. Accoutumés à traiter avec les blés



Nord-Américains et australiens, les importateurs ont aussi émis le souhait que la typologie et classement des blés français soit plus claire et permette d'identifier facilement une qualité homogène et constante des blés. Ce dernier critère de constance des exportations est une qualité importante pour de nombreux importateurs rencontrés, qui attachent une forte valeur au respect des normes de qualité.

L'accompagnement politique des premiers envois a été suggéré à plusieurs reprises par les importateurs locaux, sur l'exemple des délégations russes quelques années auparavant pour amorcer les flux d'échanges. Cette prise de contact, complétée par une présence locale plus marquée ou sur les espaces d'échanges internationaux permet de faire un premier pas vers la reconnaissance des blés français sur ces marchés émergents.









LES ÉTUDES Céréales / Bilan des opportunités des blés français sur les marchés ASEAN - Synthèse est une publication de FranceAgriMer / Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : Marchés, études et prospective / unité Grains et Sucre / Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation de FranceAgriMer. Conception et réalisation : service de la Communication - Studio PAO / Photo : Pixabay/ Impression : atelier d'impression de l'Arborial / juillet 2019